

Vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap psychique : aspects juridiques et éthiques



Objectifs

1. Connaître le cadre juridique de la vie sexuelle et affective en institution.
2. Mieux appréhender les notions de vie privée, d'intimité, de confidentialité, de protection de la personne.
3. Intégrer les droits fondamentaux de la personne en situation de handicap psychique.
4. Différencier les droits de la personne, le rôle du tuteur, le rôle de la personne de confiance, la place de la famille.
5. Comprendre les enjeux juridiques et éthiques.



1 JOUR

07 avril 2023 à Loos (session 1)
 22 sept. 2023 à Loos (session 2)
 24 mars 2023 à Amiens (session 1)
 08 sept. 2023 à Amiens (session 2)

Pour une organisation dans votre établissement : nous consulter.



PUBLIC

Tous professionnels de l'accompagnement.



PRÉREQUIS

Aucun



ANIMATION

Juriste



GROUPE

Mini : **7 personnes**
 Maxi : **15 personnes**



TARIF

1400 € en intra
 160 €/pers. en inter
 Étudiants, demandeurs d'emploi : 90 € (sur justificatif)



Contenu

Comment le droit envisage-t-il la sexualité ?

- En droit français.
- En droit européen.
- Approche jurisprudentielle.

Les droits et libertés de la personne en situation de handicap psychique

- Cadre juridique.
- Revue de littérature : politiques publiques du handicap, actualités.

Libre choix et autonomie du sujet de droits : la préoccupation autour de la sécurité et la protection de la personne

- Réflexion éthique autour des questions en lien avec la vulnérabilité du sujet, le consentement et la capacité de consentir.



Modalités pédagogiques

Apports théoriques.

Exercices de questionnements éthiques.

Échanges autour de situations pratiques et des expériences des participants.



Délai d'accès

Toute demande de devis est traitée dans les 10 jours ouvrés. Après accord du devis, la programmation de la prestation se fera en collaboration avec le commanditaire.

En cas de personnalisation du programme, une proposition vous sera transmise pour répondre à vos besoins spécifiques.

Modalités d'évaluation

Les compétences et aptitudes acquises par le stagiaire lors de la formation seront évaluées par le biais d'un questionnaire, de mises en situation ou d'exercices. Un document sera remis à l'issue de la formation.

